



1 jour de congé ou 2 en comptant le samedi

Par **jeronimo**, le **28/01/2013** à **14:20**

Bonjour,

Je suis assistante maternelle. J'ai droit à 5 semaines de congés payés. Je voudrais savoir si je souhaite prendre un vendredi en jour de congé, est ce que mon employeur comptabilise 1 jour pris ou 2 jours en comptant le samedi ?

merci pour votre réponse.

Cordialement

Par **P.M.**, le **28/01/2013** à **18:12**

Bonjour,

Tout dépend si les congés payés sont gérés en jours ouvrables avec l'acquisition de 2,5 jours ouvrables par mois de travail...

Par **jeronimo**, le **29/01/2013** à **18:01**

Tout d'abord merci pour votre réponse rapide. en effet, chaque mois je comptabilise 2.5 jours de congés. Sur 1 an, j'ai donc acquis mes 5 semaines de congés payés.

Imaginons que le jeudi soit un jour férié et que je souhaite prendre le vendredi pour faire le pont avec le week end. Dois je compter 1 ou 2 jours de congés ? (vendredi soit 1 jour ou vendredi et samedi soit 2 jours).

merci encore pour votre aide.

Cordialement

Par **P.M.**, le **29/01/2013** à **19:09**

Bonjour,

La règle générale c'est que les congés payés sont décomptés à partir du premier jour ouvré que vous auriez dû travailler pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...